



Louis Eboupeke, Directeur General de l'Autorité Portuaire Nationale, dans un communiqué rendu public ce mardi 14 septembre 2021, prend une décision à la « suite à la découverte de fétiches dans les bureaux de l'APN au 1er étage » de l'entreprise sise au Boulevard du 20 mai à Yaoundé.

Désormais, l'accès aux bureaux de l'entreprise est interdit aux employés avant 7 heures 30 minutes, et n'est pas non plus autorisé durant les week-ends, sauf autorisation du Directeur général.

«Les bureaux du 1er et du 4ème étages) doivent dorénavant être hermétiquement fermés à la fin de la journée de travail, de lundi à vendredi au plus tard à 19H, et les agents de sécurité doivent faire la ronde de leurs étages respectifs afin de s'assurer qu'aucun agent n'est plus au bureau, sauf autorisation du Directeur général », indique la note signée de Louis Eboupeke parvenue à notre rédaction.

Par ailleurs, il est exigé aux vigiles, de procéder à la fouille systématique et « *sans discrimination* » des sacs des employés à leur arrivée à l'immeuble, et « *autant de fois que ceux-ci sortent et/ou rentrent* ».